

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31185**

Intitulé

Concepteur designer graphique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Institut de développement des arts appliqués (IDAA) - LISAA,
Institut d'architecture et de design (IDEA) - LISAA

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directrice générale, Directeur IDAA

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Créatif, à l'affût des dernières tendances et possédant un bon coup de crayon, le designer graphique associe son sens artistique aux techniques commerciales et marketing afin de mieux séduire les con-sommateurs. Le/la concepteur/trice designer graphique conçoit et produit des dessins, des illustrations, des ma-quettes en alliant sens artistique et enjeux commerciaux et marketing. Selon l'entreprise qui l'emploie ou la nature du projet sur lequel il travaille, le périmètre de son intervention peut être plus ou moins étendu et touche à tout ou partie de la chaîne graphique, du concept au suivi de fabrication, en passant par l'esquisse, l'utilisation des logiciels de création informatique et la préparation de documents de production pour l'impression, l'édition électronique ou la production multimédia.

Principales activités

Le/la concepteur/trice designer graphique peut intervenir dans le cadre de la conception graphique et artistique de tous projets de communication, la création d'une identité visuelle, la création d'un packaging, la création visuelle et artistique d'un site Internet. Il doit

- Recueillir les données d'une demande et formaliser un brief client précisant livrables, budget et délais impartis
- Définir une problématique afin d'apporter une 1ère réponse de conception graphique conforme aux attentes client.
- Concevoir les premières propositions conceptuelles de communication visuelle et leur déclinaison sur les différents média
- Définir les partis pris graphique et traduire visuellement les concepts et messages des carnets de recherche.
- Présenter des propositions conceptuelles et graphiques et obtenir la validation d'un client
- Établir une rythmique de travail pour cadrer la réalisation et le développement du projet.
- Mettre en production les différentes déclinaisons du projet jusqu'au livrable destiné à l'imprimeur ou à l'équipe digital.
- Suivre la fabrication et s'assurer du respect des contraintes techniques

Capacités attestées

- Définir et analyser des projets graphiques
- Concevoir un projet graphique.
- Vendre un projet (et lui-même en tant que créateur/trice).
- Développer et réaliser un projet.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Concepteur-Designer graphique exerce dans les secteurs d'activité suivants : agence de communication, studio de création, maison d'édition et d'édition audiovisuelle, presse, service communication d'une entreprise, agence de promotion et de marketing direct, agence corporate, web agency, les médias interactifs, dans les entreprises du secteur des industries et de la communication graphique

Illustrateur, Concepteur réalisateur multimédia, designer graphique, directeur artistique, concepteur multimédia, web designer, maquettiste, motion designer, roughman, designer packaging.

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1306 : Prépresse

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les principales composantes de la certification s'articulent autour d'un projet long de design graphique soutenu devant un jury de professionnels et de projets courts évalués par des professionnels et enseignants.

- **Projet long de fin d'études** : c'est un projet graphique individuel au choix du candidat qui doit définir une thématique de travail et produire tous les éléments de communication visuelle. Le projet est présenté, soutenu et argumenté devant un jury composé de professionnels.
- **Projets courts** : Tout au long de l'année les candidats doivent aborder chaque phase d'un projet sur la base de situations fictives ou réelles apportées par des entreprises (création de logos, d'affiches, de signalétique etc.)
- Réalisation et soutenance d'un book.
- Présentation orale de 20 minutes devant un jury de professionnels d'un dossier présentant les travaux graphiques élaborés tout au long de l'année.
- Situations professionnelles reconstituées : des situations réelles sont problématisées à des fins pédagogiques. Les candidats doivent, individuellement, réaliser des dossiers de recherche, des planches graphiques et des visuels finalisés. .

- En cas d'obtention partielle de la certification, pour l'accès par la voie de la formation initiale, en cas de non obtention ou obtention partielle du titre, le/la candidat/e peut se représenter au jury de la promotion N+1. Le bénéfice des composantes acquises est illimité
- La VAE : le titre peut être obtenu par la démarche de VAE, sur la base de l'expérience et des compétences acquises en situation de travail qui seront démontrées à travers la réalisation d'un livret de preuves, dit « livret 2 ». Toute validation partielle fait l'objet de la délivrance de certificat(s) de compétence(s) qui restent acquis définitivement (validité illimitée)
- Par blocs de compétences : Chaque bloc de compétences donne lieu l'obtention d'un certificat de compétences qui reste acquis définitivement (validité illimitée). Pour obtenir le titre, le/la candidat/e devra obtenir l'ensemble des certificats de compétences et présenter un projet de design graphique devant le jury de certification dans le cadre d'une mise en situation professionnelle ou de présentation d'un projet personnel dans ses différentes phases.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31185 - Définir et analyser la problématique d'un projet graphique	<p>Descriptif : Recueillir les données d'une demande de projet graphique et formaliser un brief, précisant les livrables attendus, le budget alloué et les délais. définir une problématique et une réponse de conception graphique conforme aux attentes client.</p> <p>Modalités d'évaluation : À partir d'éléments descriptifs d'un projet, le candidat doit réaliser le brief correspondant, un carnet d'études complet et définir le projet et sa stratégie créative.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31185 - Concevoir un projet de création graphique	<p>Descriptif : Concevoir les premières propositions conceptuelles de communication visuelle et leur déclinaison sur les différents médias. Définir les partis pris graphique et traduire visuellement les concepts et messages des car-nets de recherche.</p> <p>Modalités d'évaluation : le candidat devra produire et présenter des esquisses et prémaquettes dans un temps limité conformément à la réalité.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31185 - Se vendre et vendre son projet de communication visuelle	<p>Descriptif : Présenter des propositions conceptuelles et graphiques et obtenir la validation d'un client Établir une rythmique de travail pour cadrer la réalisation et le développement du projet.</p> <p>Modalités d'évaluation : le candidat devra présenter des planches de recherche et un portfolio rassemblant les maquettes d'études, esquisses, croquis, planches de tendance et le produit fini. Il devra présenter un rétro planning et définir toutes les phases de rendus maquettes au client.</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31185 - Développer et réaliser le projet graphique	<p>Descriptif : Mettre en production les différentes déclinaisons du projet jusqu'au livrable destiné à l'imprimeur ou à l'équipe digital. Suivre la fabrication et s'assurer du respect des contraintes techniques</p> <p>Modalités d'évaluation : le candidat devra présenter et décrire les phases d'un ou de plusieurs projet éditoriaux réalisés, sous la forme d'un book qui devra contenir les techniques de représentation (infographie, dessins, maquettes d'études, photos.), le studio de création (illustration, design graphique, typographie, motion et vidéo) la créativité (dessin expérimental, travaux personnels).</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION

OUI NON

COMPOSITION DES JURYS

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury est composé de cinq personnes : <ul style="list-style-type: none"> • Le Président du jury professionnel extérieur représentant des professions Employeurs nommé par la directrice de LISAA • Un/e représentant des professions Salariés • La directrice de LISAA ou son représentant • Un/e enseignant formateur • Un/e responsable pédagogique Parmi les membres du jury 40 % sont des professionnels extérieurs, représentants à parts égales des Salariés et des Employeurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de cinq personnes : <ul style="list-style-type: none"> • Le Président du jury professionnel extérieur représentant des professions Employeurs nommé par la directrice de LISAA • Un/e représentant des professions Salariés • La directrice de LISAA ou son représentant • Un/e enseignant formateur • Un/e responsable pédagogique Parmi les membres du jury 40 % sont des professionnels extérieurs, représentants à parts égales des Salariés et des Employeurs
En contrat de professionnalisation	X	Le jury est composé de cinq personnes : <ul style="list-style-type: none"> • Le Président du jury professionnel extérieur représentant des professions Employeurs nommé par la directrice de LISAA • Un/e représentant des professions Salariés • La directrice de LISAA ou son représentant • Un/e enseignant formateur • Un/e responsable pédagogique Parmi les membres du jury 40 % sont des professionnels extérieurs, représentants à parts égales des Salariés et des Employeurs
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Le jury est composé de cinq personnes : <ul style="list-style-type: none"> • Le Président du jury professionnel extérieur représentant des professions Employeurs nommé par la directrice de LISAA • Un/e représentant des professions Salariés • La directrice de LISAA ou son représentant • Un/e enseignant formateur • Un/e responsable pédagogique Parmi les membres du jury 40 % sont des professionnels extérieurs, représentants à parts égales des Salariés et des Employeurs

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 6 février 2008 publié au Journal Officiel du 21 février 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 21 février 2008 jusqu'au 21 février 2013.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur designer graphique" avec effet du 16 juin 2018, jusqu'au 07 août 2022.

Arrêté du 24 mai 2013 publié au Journal Officiel du 16 juin 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur - designer graphique" avec effet au 21 février 2013, jusqu'au 16 juin 2018.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

63 titrés par an en moyenne à Paris sur les 5 dernières années

48 titrés par an en moyenne à Rennes sur les 5 dernières années

<http://www.lisaa.com>

Autres sources d'information :

www.lisaa.com

Lieu(x) de certification :

IDAA-LISAA

62, Boulevard Arago

75014 Paris

IDEA-LISAA

13, rue Poullain Duparc

35000 Rennes

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

LISAA Paris 62, Boulevard Arago 75014 Paris

LISAA Rennes 13, rue Poullain Duparc-35000 RENNES

LISAA Nantes - 13, rue baron - 44000 Nantes

LISAA Bordeaux - Bassin à Flot - 20 quai LAWTON- C50100- 33070 Bordeaux cedex

Ecran Toulouse- Campus de Bissy - 30 rue des Tours-31319 Labège

CIFACOM - 27 ter rue du Progrès- 93130 Montreuil

Historique de la certification :

Certification précédente : Concepteur - designer graphique